

## LA POLITIQUE HANDICAP DE L'ÉTABLISSEMENT UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Conformément à la loi 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'Université de Bordeaux (produit de la fusion des universités de Bordeaux I, Bordeaux Segalen et Bordeaux IV Montesquieu) a participé ces dernières années à l'effort national pour améliorer le quotidien, le bien-être et le bien-devenir de ses étudiants handicapés.

Effectivement, jusqu'en 2014, chacune des trois universités a mis en place un dispositif d'accompagnement qui assure, autant que faire se peut, leur formation « *en mettant en œuvre les aménagements nécessaires à leur situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de leurs études* » (article 20 de la loi du 11 février 2005).

Forte de cette dynamique, l'Université de Bordeaux a souhaité inscrire le handicap au cœur de sa stratégie d'établissement dans le cadre d'une démarche globale concernant à la fois les étudiants et les personnels, la formation comme la recherche et l'accessibilité. **Cet engagement s'est concrétisé et décliné sous la forme d'un schéma directeur pluriannuel adopté récemment par notre établissement en conseil d'administration en avril 2015** (document de 142 pages).

### LE SCHÉMA DIRECTEUR HANDICAP DE L'ÉTABLISSEMENT UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

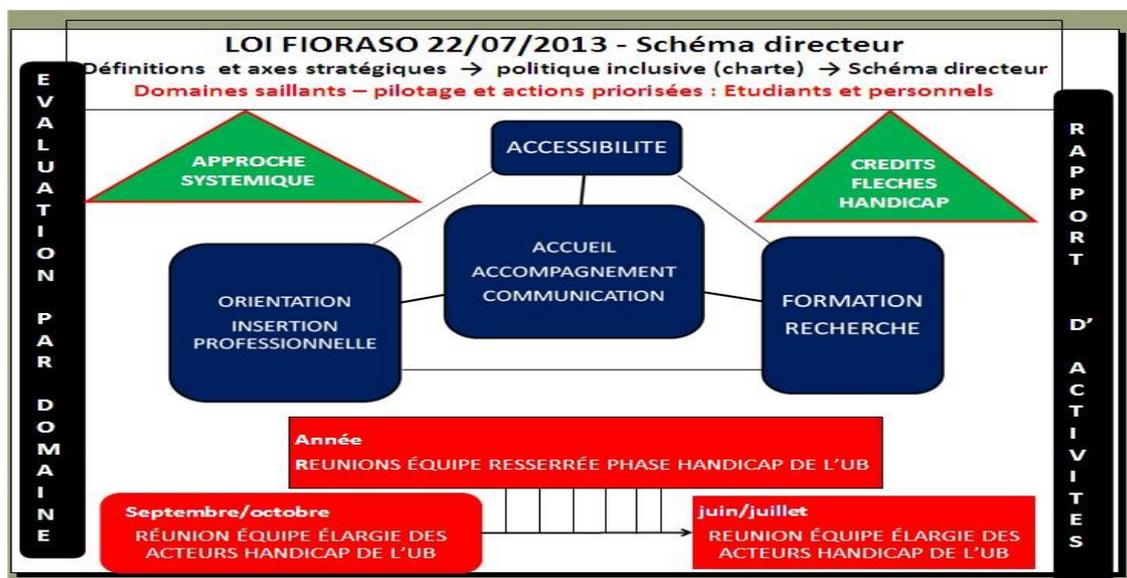
Ce schéma directeur du handicap (SDH) se fonde dans le schéma directeur de notre université qui s'est construit étape par étape, du fait de la réflexion collective engagée pour traduire la réflexion stratégique sous la forme d'objectifs à suivre, ceci afin de mettre en place le nouvel établissement. Il a donc fallu dans un premier temps, faire des propositions d'objectifs résultant de cette réflexion, marquant ainsi les prémices de l'élaboration du schéma directeur de la nouvelle université de Bordeaux en pleine construction (phase préparatoire : opportunité et principe de faisabilité). Aujourd'hui, le schéma directeur de l'université de Bordeaux, élaboré dans une perspective pluriannuelle, s'inscrit dans une gouvernance qui veut affermir des stratégies autour de la recherche, de la formation et de la vie de campus en intégrant les exigences ou contraintes suivantes : internationalisation, pluridisciplinarité, pluralité des acteurs, contextes budgétaire et social critiques.

Le SDH est un document volumineux du fait des nombreux axes explorés (groupes de travail, voir *infra*) et d'un contexte sociohistorique et universitaire détaillé qui Il se voulait avant tout pédagogique, au-delà d'un schéma directeur conventionnel. Car de façon surplombante aux lois, aux

objectifs et aux actions et évaluations à projeter au sein d'un SDH, traiter du « handicap », c'est, de prime abord, jouer sur les intersubjectivités et l'ancrage des représentations sociales. Ceci afin que tous les usagers de notre université puissent être conduits aux prémices de la réflexion pour susciter une meilleure compréhension et surtout appropriation du long et dur chemin parcouru dans l'évolution dynamique des codes et comportements associés aux situations de handicap.

Dans cette perspective, **l'approche du handicap se veut donc systémique en mettant l'accent sur le maillage à plusieurs niveaux**, comme suit :

➤ **Figure 1.** L'approche systémique de la mission handicap au sein du SDH (Dugas, 2014).



De cette approche systémique se mêlent :

- l'octroi des crédits dédiés spécifiquement au handicap (Ministère, partenaires, université...) pour mener à bien les actions qui seront visées ;
- un rapport d'activité et une évaluation annuels, des actions, globales et par axes, menées au sein du SDH ;
- a minima, deux réunions annuelles élargies, dès octobre 2015, seront assurées en début et fin d'exercice universitaire afin de fixer le cap des priorités année par année. Elles seront constituées d'un comité de pilotage et regroupant les différents services, fonctions et usagers de l'UB qui émergeront au fil des rencontres organisées au cours de l'élaboration du SDH ;

- des réunions régulières avec le service PHASE<sup>1</sup> et les référents handicap du pôle RHDS pour entretenir la dynamique, palier aux urgences, et être au plus près des préoccupations des étudiants et des personnels de l'UB.

Sur le versant de la vie estudiantine, cette politique volontariste prend forme dans le cadre de la mission handicap de Bordeaux (inscrite au cœur service PHASE, dédié aux étudiants à besoins spécifiques), sous-couvert de la Vice-Présidente de la Vie Universitaire, Nicole Rascle et du chargé de ladite mission, Éric Dugas.

Pour ce faire, l'Université de Bordeaux a organisé ses services « handicap » au plus près des campus, par une mutualisation de ses pratiques autour d'un axe stratégique fort : l'accueil et le suivi des étudiants à besoins spécifiques (PHASE). Grâce au renforcement de ses équipes, il s'agit de fournir des lieux d'accueil permanents<sup>2</sup> sur les sites de Talence, Pessac, Bordeaux et des permanences périodiques sur les sites délocalisés, de manière à réaliser un accompagnement personnalisé, d'orienter, d'informer et de mettre en œuvre avec les équipes pédagogiques les aides à la communication, à l'adaptation du cursus et l'accessibilité pour ces publics (étudiants et personnels en situation de handicap).

**C'est de ce contexte interactionnel, que la période du septembre à janvier 2015 a permis de définir et circonscrire le SDH de l'établissement fixant l'ensemble des orientations stratégiques en accord avec la charte nationale Université/Handicap, et sur lesquelles nous comptons engager nos actions dans les années à venir.** Et deux priorités, qui serviront de fil rouge à nos actions, impriment les priorités du SDH, synthétisées ci-après :

---

<sup>1</sup> PHASE = Le service PHASE (Public Handicapé Artiste Sportif Etudiant) offre un accompagnement personnalisé pour favoriser la réalisation de projet d'études des étudiants à besoins spécifiques.

<sup>2</sup> - Collège Droit, science politique, économie et gestion : Cécile Pellarini et Anaïs Vidalenc

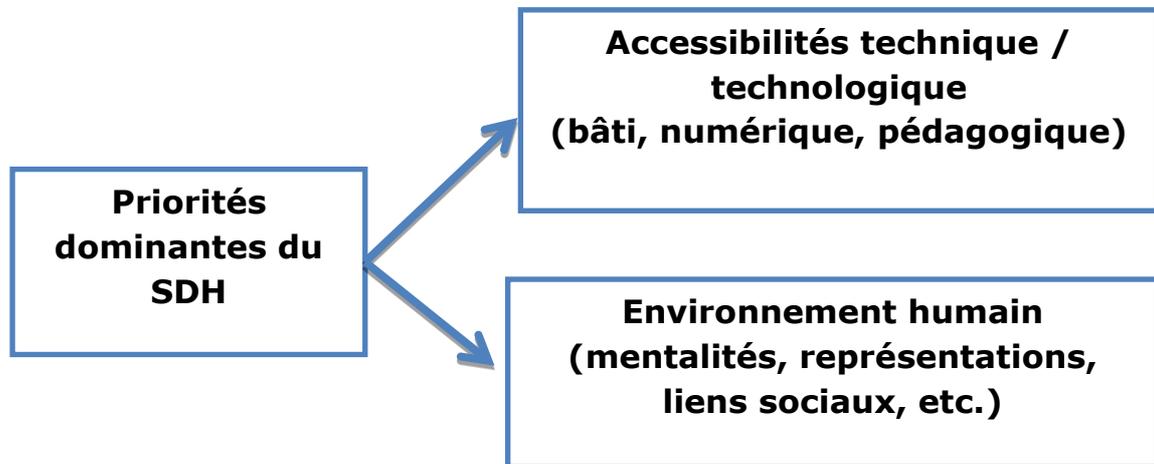
- Collège Sciences de la santé : Nelly Garcia

- Collège Sciences de l'Homme : Aurélie Cevaër / STAPS : Isabelle Huet

- Collège Sciences et technologies - ISVV – ESPE : Karine Verdeau

- IUT Bordeaux - IUT Agen - IUT Périgueux - IUT Montesquieu : Fabienne Eydon

➤ **Figure 2.** Priorités du SDH à l'Université de Bordeaux.

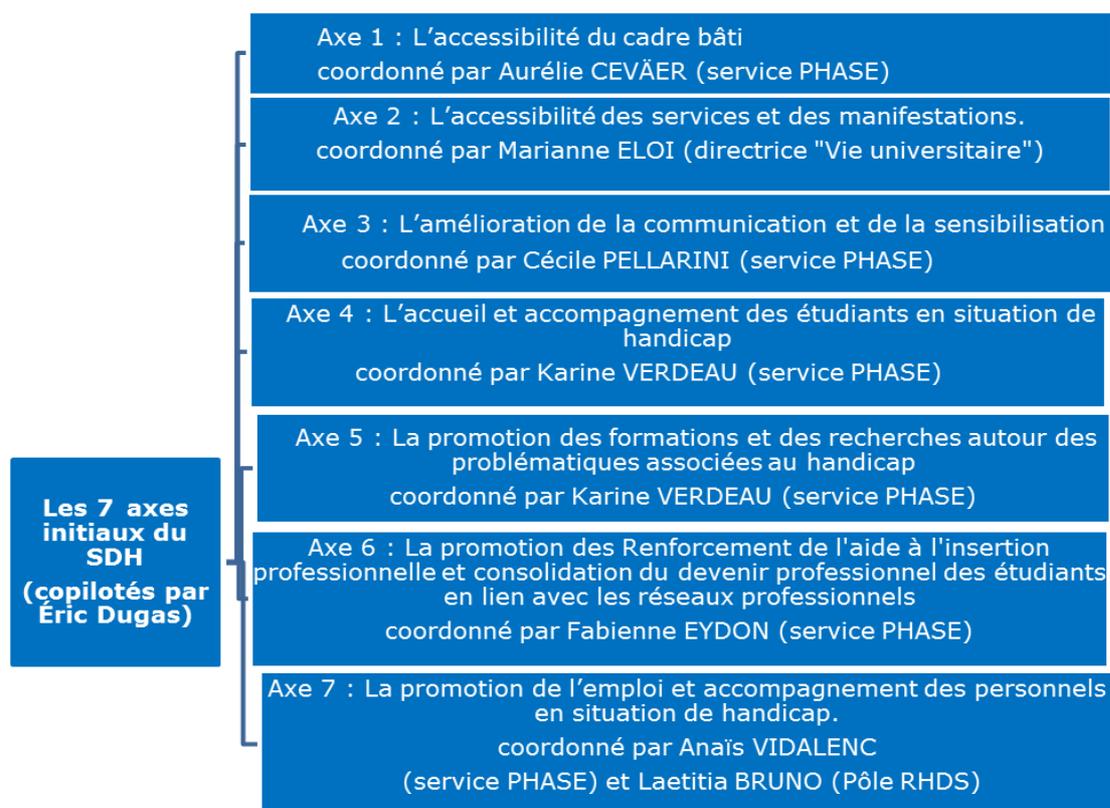


## MÉTHODOLOGIE

Dans le but d'homogénéiser les habitudes quelque peu disparates des trois anciennes universités bordelaises, il a été souhaité que l'ensemble des services participe à l'élaboration du schéma directeur handicap de notre université, et ce dans le respect du cadre national d'orientation. Ainsi, dans le souci d'une approche globale de la vie estudiantine et du personnel, sept groupes de travail (en interrelation) ont été constitués et réunis, de septembre à janvier 2015.

Les principaux protagonistes du SDH ont été répartis, selon leurs compétences, sur les axes présentés ci-après, le suivi transversal et global étant assuré par le chargé de mission handicap.

➤ **Figure 3.** Les axes et leurs coordinateurs choisis pour la construction du SDH



**Au sein de chaque axe, des structures, services et acteurs de l'université de Bordeaux ont été sollicités et mis à contribution** (PHASE, RHDS, FIPVU, PILPSE, BAIP, MAOIP, DRH, CROUS, RIPI, DIREVED, Médecine du travail, BVE, VP et chargés de missions/UB...)

**Il faut bien entendu insister sur le fait que des ressources et partenaires externes** sont en lien étroit avec les dispositifs d'accompagnement, d'aide et d'insertion professionnelle (par exemple, les réseaux nationaux ayant des ramifications régionales, des groupements et associations de proximité, des partenariats privés). Ils seront partie prenante de la phase d'opérationnalisation du projet et représentés au sein du comité de pilotage dédié.

Ainsi dès le mois de septembre 2014 et jusqu'au mois de décembre 2014, et ce dans le souci d'une approche globale de la vie estudiantine, sept groupes de travail (en interrelation) – concernant les différents services de notre Université – ont été constitués et réunis afin de contribuer à

l'élaboration du schéma directeur handicap. Ils ont concerné les problématiques liées à :

- l'accessibilité des locaux ;
- à l'accessibilité des services et des manifestations ;
- à l'amélioration de la communication et de la sensibilisation ;
- à l'accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap ;
- à la promotion des formations et des recherches autour des problématiques associées au handicap ;
- au renforcement de l'aide à l'insertion professionnelle et consolidation du devenir professionnel des étudiants en lien avec les réseaux professionnels ;
- et enfin à l'emploi et accompagnement des personnels en situation de handicap ;

En résumé, de septembre 2014 à janvier 2015, la sollicitation de l'ensemble des services et acteurs de l'université – concrétisée par des réunions intra-axe en présentiel et à distance ainsi que par trois réunions plénières inter-axes –, a marqué la volonté pleine et entière de l'université, de la Vice-présidente en charge de la vie universitaire et du chargé de mission handicap à s'engager dans la charte pour inscrire le handicap au cœur de sa stratégie d'établissement.

Dans un premier temps, ces réunions ont été consacrées à établir un état des lieux pour chaque axe, puis, pour chacun d'entre eux, de définir des pistes d'action à réaliser et enfin de permettre la priorisation d'actions circonscrites pour les années à venir ;

#### » **Axe 1, l'accessibilité des locaux**

- hétérogénéité des diagnostics, des indicateurs utilisés, des procédures (mise en conformité, urgences, travaux ...) ;
- méconnaissance des usages liés au handicap de la part d'acteurs internes et externes multiples ;
- sources de financements ciblées handicap insuffisantes et demandant à être plus visibles et variées (300 000 euros de subvention ministérielle annuelle dédiée au handicap sur le périmètre de l'UB).

#### » **Axe 2, l'accessibilité des services et des manifestations**

- des services en présentiel avec des problématiques temporelles (attentes variées), méconnaissance du handicap ;
- des services numériques peu accessibles et pas suffisamment exploités ;
- une discontinuité de l'accessibilité (inscription, communication, circulation,...).

### » **Axe 3, la communication et la sensibilisation**

- Faiblesse des informations sur les services dédiés à des publics bigarrés (au lycée, à l'UB à l'extérieur) en présentiel (conférence, formations) et à distance (onglet du site UB peu visible et contenu minimaliste et guère pédagogique);
- manque de formation des publics/handicap (connaissance, accompagnement, ...)
- manque de valorisation de l'UB sur son image/handicap (plus accessible, plus sensible, plus lisible, plus visible) ;

### » **Axe 4, l'accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap**

- Un coût global d'accompagnement d'environ 200 000 € (≈ financement du MESR), avec des aides humaines d'un montant important (environ 185 000 € sur l'exercice 2013/2104) ;
- service de proximité inégalement assuré sur tous les sites principaux avec un besoin urgent d'employabilité de personnel dédié (accompagnement) au sein du service PHASE et des relais locaux sur les sites, en priorité sur les sites délocalisés : maillage humain avec les services administratifs, les enseignants et les étudiants en soutien du service PHASE ;
- manque d'informations, de formations et de sensibilisation des publics/handicap (enseignants, BIATSS, étudiants).

### » **Axe 5, la promotion des formations autour des problématiques associées au handicap**

- les formations en lien avec le handicap sont opaques et globalement guère identifiées en interne et en externe de l'UB ; elles sont de plus peu liées entre elles ;
- peu de formations sur le handicap, ce qui est préjudiciable aussi bien pour les formateurs que pour les formés.

### » **Axe 5 bis, la promotion des recherches autour des problématiques associées au handicap :**

- Peu ou pas de visibilité sur les programmes de recherche en lien avec le handicap au sein des trois départements de l'UB, et aucune donnée consolidée de la DIRVED.
- Pas de visibilité globale sur l'ensemble de l'UB, peu ou pas de tissage intra et inter-départements, pas de projets fédérateurs ou transverses.

### » **Axe 6, renforcement de l'aide à l'insertion professionnelle et consolidation du devenir professionnel des étudiants en lien avec les réseaux professionnels :**

- les services d'accompagnement des étudiants handicapés de l'UB sont guère connus du personnel du secondaire, des jeunes lycéens et de leurs parents ;

- une très faible proportion d'étudiants en situation de handicap accède aux études doctorales et une méconnaissance de la part de l'UB comme potentiel employeur ;
- problèmes de communication sur les stages et leur accompagnement, et la recherche d'emploi ;
- pas assez d'enquêtes statistiques sur les besoins des étudiants en situation de handicap, sur leur devenir
- une multiplication des services en lien avec le monde professionnel qui engendre de la redondance et des confusions réciproques.

» **Axe 7, emploi et accompagnement des personnels en situation de handicap :**

- manque d'informations, de formations et de sensibilisation de tous les personnels de l'UB sur le handicap et les modalités d'accompagnement au poste de travail et à l'emploi.
- Insuffisance des volontés individuelles de déclaration en tant que travailleur handicapé pouvant bénéficier de l'obligation d'emploi ; tout comme à l'endroit des étudiants et ex-étudiants de notre université (offre d'emplois UB).
- Manque évident de communication sur les droits et atouts/RQTH aussi bien tant auprès des personnels concernés que des responsables de service (altérité riche de résonance pour le travail collaboratif contrairement aux idées reçues).

## • PISTES D' ACTIONS

<b>AXE 1 : ACTIONS PRIORISÉES POUR L'ACCESSIBILITÉ AU BÂTI</b>				
<b>ESPACES</b>	Extra-structures de l'UB / macro <sup>3</sup> (Institutionnelle, physique/technique, humaine)	Recherche financements complémentaires MENESR	Recherche financements complémentaires MENESR	Recherche financements complémentaires MENESR
	Inter-structures de l'UB <sup>4</sup> (Institutionnelle, physique/technique, humaine)	Création de la Commission Accessibilité UB et de ses groupes de travail	Mise en œuvre + suivi AD'AP	Mise en œuvre + suivi AD'AP
		Travaux préparatoires (consultation, enquêtes ...) + rédaction AD'AP	Mise en œuvre plan de formation	
		Création plan de formation	Réflexion sécurité / handicap	
		Création d'une ligne budgétaire dédiée subvention MENESR		
	Intra-structures / micro <sup>5</sup> (Institutionnelle, physique/technique, humaine)	Obligation de respect de la norme et des recommandations réglementaires intégrés dans CCTP (PILPSE / Opération Campus)	Mise en œuvre + suivi AD'AP	Mise en œuvre + suivi AD'AP
		Dotation UB pour actions de mise en conformité	Dotation UB pour actions de mise en conformité	Dotation UB pour actions de mise en conformité
	Court terme <sup>6</sup>	Moyen terme <sup>7</sup>	Long terme <sup>8</sup>	

<sup>3</sup> **POUR TOUS LES AXES** : Niveau à l'intérieur d'une composante (UF, IUT, ESPE ...), d'un laboratoire de recherche, ...

<sup>4</sup> Niveau qui relie les environnements du niveau précédent à l'intérieur de l'UB

<sup>5</sup> Niveau qui relie l'UB avec un périmètre plus ou moins large hors UB (local, régional, national, international)

<sup>6</sup> Sur les années 2015-16 (grande faisabilité et urgences)

<sup>7</sup> Sur les années 2016-18 (faisabilité)

<sup>8</sup> Sur les années 2018 à ... (dépend des moyens de tout ordre)

## AXE 2 : ACTIONS PRIORISÉES POUR L'ACCESSIBILITE DES SERVICES ET MANIFESTATIONS

<b>Extra</b>	<p><b>Objectif : améliorer les contenus des services numériques pour favoriser l'e-inclusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer le guide sur l'accessibilité aux ressources numériques (UNA)</li> <li>- Inclure une part importante sur la sensibilisation à l'accessibilité dans les formations des jeunes EC</li> </ul>	<p><b>Objectif : améliorer les contenus des services numériques pour favoriser l'e-inclusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capitaliser sur les guides et bonnes pratiques en matière d'accessibilité autour d'un site de partages de bonnes pratiques, tutoriels etc.</li> </ul> <p><b>Objectif : extension des services documentation:</b> Renforcer les liens avec l'espace Diderot de la BM</p> <p><b>Objectif : améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap :</b> pour la restauration, en travaillant avec le CROUS et/ou des partenaires privés pour des solutions adaptées sur l'ensemble des sites</p>	<p><b>Objectif : utiliser le numérique pour réduire les différences</b> Mettre en place des protocoles d'utilisation de la machine comme interface dans les TP, etc. (cf. projet région notamment)</p> <p><b>Objectif : favoriser l'accessibilité aux pratiques sportives :</b> Favoriser la continuité de l'accessibilité des installations sportives en rendant accessible l'accès aux salles de sport (O. Campus)</p> <p><b>Objectif : améliorer la continuité de l'accessibilité des déplacements :</b> travailler avec les collectivités sur un mode de transport doux accessible + véhicule accessible pour l'université</p>
<b>Inter-structures UB</b>	<p><b>Objectif : extension des services documentation :</b> En lien avec PHASE (emprunt allongé, carte de photocopie,...) + communication</p> <p><b>Objectif : améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En proposant des cycles de formation à la prise en compte de différents handicaps</li> <li>- En consolidant des bonnes pratiques sur les files d'attente (files réservées/...)</li> </ul> <p><b>Objectif : favoriser l'accessibilité aux pratiques sportives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire circuler le questionnaire qualitatif sur les pratiques sportives + analyse et actions à décliner sur les années suivantes</li> <li>- Capitaliser sur les bonnes pratiques de stages/ rando/ organisées par les étudiants : sensibilisation</li> </ul> <p><b>Objectif : favoriser l'accessibilité aux pratiques culturelles :</b> Faire circuler le questionnaire qualitatif sur les pratiques culturelles + analyse et actions à décliner sur les années suivantes</p>	<p><b>Objectif : améliorer les contenus des services numériques pour favoriser l'e-inclusion</b> Favoriser l'utilisation d'outils numériques en compléments des cours en présentiel (médiacours, etc)</p> <p><b>Objectif : améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En systématisant des cycles de formation à la prise en compte de différents handicaps</li> <li>- En étendant les bonnes pratiques sur les files d'attente</li> <li>- En proposant des plans d'accès numériques complets + des plans d'accès thermolactés</li> </ul> <p><b>Objectif : favoriser l'accessibilité aux pratiques sportives :</b> Capitaliser sur les bonnes pratiques de stages/ rando/ organisées par les étudiants : mise en place</p> <p><b>Objectif : améliorer la continuité de l'accessibilité de la communication autour des services</b> En multipliant les initiatives d'affiches et plaquettes accessibles</p>	<p><b>Objectif : améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En assurant une continuité entre un service numériques et un service en présentiel (inscription par exemple : dématérialisation des procédures + profilage.</li> <li>- En favorisant les guichets uniques et lieux uniques pour les démarches administratives</li> </ul> <p><b>Objectif : extension des services documentation :</b> Travail sur la numérisation d'une bibliographie de base dans les différentes filières UB : mise en place d'un processus de définition évolutive des lectures socles + numérisation</p>
<b>Intra-</b>	<p><b>Objectif : favoriser l'accessibilité aux pratiques sportives :</b> Piscine : achat d'un fauteuil de mise à l'eau</p>	<p><b>Objectif : améliorer la communication numérique :</b> - - Revoir la charte graphique (police notamment)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une politique plus précise et stricte pour l'accessibilité des contributions sur le site</li> </ul>	<p><b>Objectif : améliorer les contenus des services numériques pour favoriser l'e-inclusion</b> En + de l'autonomisation des enseignants par les formations, guides... : cellule de re-travail des contenus pédagogiques</p>
	<b>Court terme (2015-16)</b>	<b>Moyen terme (2016-18)</b>	<b>Long terme (&gt;2018)</b>



### AXE 3 : ACTIONS PRIORISÉES POUR LA COMMUNICATION

	<b>AXE 3 : ACTIONS PRIORISÉES POUR LA COMMUNICATION</b>		
<b>extra-structures de l'Université</b>	<p>Actions de valorisation vers la région (CRA, etc.), communes, écoles, entreprises; Sport : mettre en place des démonstrations de sensibilisation au handi'sport dans l'ensemble des nuits des sports.</p>	Image de l'UB / handicap	<p>Communiquer relations partenariales / acteurs socio-économiques régionaux - Site WEB relié aux structures externes</p>
<b>inter-structures de l'Université</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Site Internet UB</b> (plus facile d'accès) et plus visible et lisible</li> <li>- création d'un site WEB spécifique</li> <li>- Visibilité des services PHASE, RHDS /handicap + <b>Formations</b></li> <li>- Informer sur les manifestations de tout type</li> <li>- Mise en valeur de la démarche innovante et globale/handicap, Guide UB /handicap (étudiants, personnels)</li> <li>- Information et Communication « <b>Groupement étudiants</b> » : <b>communauté d'entraide en construction</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signalétique interPAC</li> <li>- <b>Site WEB dynamique</b></li> <li>- Journées Infos</li> <li>-Manifestations handicap/entreprises/forum emploi, colloques...</li> <li>- SNI et UF: nommer et sensibiliser des personnels référents handicap / maillage humain = formations</li> </ul>	<p><b>Site WEB interactif : Forum Site entièrement accessible ?</b></p>
<b>intra-structures de l'Université</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visibilité des services PHASE, RHDS /handicap ; formations RH et EC (examens, ...)</li> <li>- la signalétique de ses locaux, valoriser actions canaux d'information internes.</li> </ul>	<p>Ensemble des services Actions de sensibilisation étudiants/événements culturels (courts métrages, théâtre)</p>	
	<b>Court terme (2015-2016)</b>	<b>Moyen terme (2016-2018)</b>	<b>Long terme (2018-....)</b>

## AXE 4 : ACTIONS PRIORISÉES POUR L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS

<b>extra-structures de l'Université</b>	<p>Proposer candidats campagnes nat. Financement thèse étu. RQTH Suivi conventions (ex handicap entreprises / rectorat / enseignement supérieur (financement ATPUD)</p>	<p>Développer partenariats, réseau, projets Développer des dispositifs d'accompagnement spécifiques (tr. Psy., tr. Dys, surdité ...)</p>	<p>Organiser des rencontres handicap Entretenir les partenariats existant, en développer de nouveaux</p>
<b>inter-structures de l'Université</b>	<p><b>Recrutement 1 ETP CAS sup.</b> Flécher financement UB contrat doctoral réservé UE citoyenne/engagement (accréditation) « Groupement étudiants » en cours de construction (mission handicap) avec les VPE.</p>	<p>Événements sensibilisation, rencontres, tables rondes handicap, rencontres autour du handicap Formations handicap Développer des dispositifs d'accompagnement spécifiques (tr. Psy., tr. Dys, tr. santé...)</p>	<p>Revalorisation contrats étudiants. PHASE</p>
<b>intra-structures de l'Université</b>	<p>Sites excentrées : Relais locaux, supports d'information dédiés Actions « accueil étudiants. hand » sur site) Filières : relais info pédagogique spécifiques handicap TP PHASE : Information ciblée étudiants. Master/doctorat Développer ATPUD</p>	<p>Espace santé : Augmenter le nb de médecins référencés MDPH33, temps présence période rentrée Formaliser Agrément MDPH Utilisation Guide évaluation besoins étudiants. (ministère)</p>	
	<b>Court terme (2015-2016)</b>	<b>Moyen terme (2016-2018)</b>	<b>Long terme (2018-....)</b>

## AXE 5 : ACTIONS PRIORISÉES POUR LA FORMATION

<b>extra-structures de l'Université</b>		<p>Valoriser les formations « handicap » existante /Site Internet/actions com. Vers l'extérieur (site handi-U)</p> <p>Diffusion support de com. Formation et handicap</p>	<p>Valoriser les nouveaux modules de formation</p>
<b>inter-structures de l'Université</b>	<p>Identification « handicap » des formations sur supports et moyens de com. (plaquettes de formation)</p> <p>Entrée handicap-catalogue de formation en ligne.</p>	<p>Consolider les répertoires</p> <p>Créer un support de communication dédié aux formations « handicap » de l'établissement : Catalogue formations « UB/Handicap », guide, plaquette synthétique ...</p> <p>Valoriser les formations « handicap » existante</p> <p>Articles newsletters personnels, étu. formations « handicap »</p>	<p>Étude de besoins en formation</p> <p>Évaluation ressources</p> <p>Conception de formations (ex. exprimés : « accessibilité des enseignements-mise en situation et solutions » ; « connaissance du handicap »)</p>
<b>intra-structures de l'Université</b>	<p>Identification des formations « handicap »</p> <p>Répertoire formations handicap /collèges/écoles /instituts.</p>	<p>Mise à jour informations (actualisation, correction erreurs info. Site internet, plaquettes de formation)</p>	<p>Concevoir des modules de formation sur le handicap</p>
<b>Court terme (2015-2016)</b>		<b>Moyen terme (2016-2018)</b>	
<b>Long terme (2018-....)</b>			

## AXE 5bis : ACTIONS PRIORISÉES POUR LA RECHERCHE

	<b>AXE 5bis : ACTIONS PRIORISÉES POUR LA RECHERCHE</b>		
<b>extra-structures de l'Université</b>		-Communication sur la base de l'enquête « recherche handicap UB »extra/site internet et autres	ANR(?) à partir du colloque « Handicap » inter- départements de l'UB.
<b>inter-structures de l'Université</b>	Consolidation en inter des données enquête intra-DIRVED  Journée d'étude intra-département (SHS) Enquête/recherche auprès des étudiants handicapés (trajectoire de vie) Enquête auprès des personnels handicapés (trajectoire de vie)	-Communication sur la base de l'enquête « recherche handicap UB »en intra : newwletter/site internet - colloque et journées « handicap » inter-départements (+ 3 spécialistes étrangers)  -Proposer une bourse fléchée sujet handicap / financement UB/ autre financement	-développer des financements dédiés recherche/handicap au sein de l'UB
<b>intra-structures de l'Université</b>	-Enquête programmes de recherche/thèses « handicap » dépt. Écoles doct. -'identification « handicap » recherche, thèse existantes, dépt. Écoles doct.	- colloques et journées handicap : intra-département	
	<b>Court terme (2015-2016)</b>	<b>Moyen terme (2016-2018)</b>	<b>Long terme (2018-....)</b>

## AXE 6 : ACTIONS PRIORISÉES POUR LE RENFORCEMENT DE L'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET CONSOLIDATION DU DEVENIR PROFESSIONNEL DES ÉTUDIANTS EN LIEN AVEC LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS

<b>extra-structures de l'Université</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une journée de rencontre et d'information en lien avec le Rectorat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouer des partenariats avec des associations spécialisées</li> <li>- Elargir les liens avec les réseaux d'entreprises au-delà de celles identifiées dans la Convention</li> <li>- Se rapprocher des acteurs du SPE qui mènent des actions spécifiques visant à améliorer l'accompagnement vers l'emploi.</li> </ul>	À poursuivre et étoffer
<b>inter-structures de l'Université</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une journée régulière de sensibilisation « Recherche, Formation, Entreprises »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'une plateforme de dépôt d'offres de stage et d'emploi</li> <li>- Mutualiser les informations afin de mesurer le devenir professionnel des étudiants</li> </ul>	À poursuivre et étoffer
<b>intra-structures de l'Université</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer sur les offres de l'UB</li> <li>- Soutenir les étudiants souhaitant poursuivre leurs études + jusqu'au doctorat</li> <li>- Rencontrer et définir le rôle des différents services afin d'optimiser l'accompagnement proposé aux étudiants et de mieux répondre aux demandes des entreprises</li> <li>- Collaborer plus particulièrement avec le BAIP (identification d'un référent Phase)</li> <li>- Accompagner individuellement l'étudiant dans son projet professionnel, sa recherche de stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les étudiants souhaitant poursuivre leurs études + jusqu'au doctorat</li> <li>- Accompagnement renforcé à la mobilité internationale en vue d'améliorer l'insertion pro</li> <li>- Accompagner individuellement l'étudiant dans son projet professionnel, sa recherche de stage</li> </ul>	À poursuivre et étoffer
<b>Court terme (2015-2016)</b>		<b>Moyen terme (2016-2018)</b>	<b>Long terme (&gt;2018)</b>

## AXE 7 : ACTIONS PRIORISÉES POUR LE PERSONNEL

	<b>AXE 7 : ACTIONS PRIORISÉES POUR LE PERSONNEL</b>		
<b>extra-structures de l'Université</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer le partenariat avec CAP Emploi afin de créer un vivier de candidatures et améliorer la couverture des offres d'emplois ou de recrutement de l'Université</li> <li>- engager un dialogue avec le CHU pour des accès gratuits réservés "handicap" pour les personnels HU et les agents handicapés et une réflexion sur l'opportunité d'un "marché public " de transport VSL pour les déplacements professionnels intersites de l'Université.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-renforcer le partenariat avec CAP Emploi et d'autres organismes afin de créer un vivier de candidatures et améliorer la couverture des offres d'emplois ou de recrutement de l'Université.</li> <li>-mettre en place une Journée/an : « entreprises/personnels/étudiants/ chercheurs » en mobilisant les ressources internes et externes</li> </ul>	Pérennisation des actions du moyen terme
<b>inter-structures de l'Université</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaborer une plaquette d'information pour les personnels en situation de handicap.</li> <li>-engager une réflexion sur la désignation d'un "correspondant" handicap par SNI, direction... et pour le suivi des travaux (PILPSE) et des marchés publics (D.S.F.)</li> <li>- améliorer la communication sur la problématique du handicap des personnels : faciliter depuis la page WEB dédiée l'accès aux pages WEB des différentes structures avec les personnes ressources</li> <li>- améliorer la diffusion des offres d'emplois et des avis de concours de l'Université en direction des étudiants et anciens étudiants (cf. axe 6)</li> <li>- Encourager les contrats doctoraux (étudiants ayant une RQTH en master)/futur recrutement enseignants-chercheurs (lien avec axes 4 et 6).</li> <li>- améliorer les demandes de rendez-vous en liaison avec la médecine de prévention pour les personnels BOE</li> <li>- mettre en place des 1/2 journées de sensibilisation des chefs de service et collègues sur le handicap (thèmes prioritaires : le handicap mental / l'aménagement du poste de travail) / recruter et intégrer un collaborateur au titre du BOE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organiser une journée de sensibilisation et de mobilisation de tous les personnels de l'Université autour du handicap (ateliers, conférences, interventions théâtrales ou sportives...)</li> <li>-engager une réflexion juridique et financière sur la possibilité d'accorder aux personnels enseignants en situation de handicap invalidante une décharge annuelle d'enseignement (idem enseignants dans le 2nd degré)</li> <li>- améliorer la diffusion des offres d'emplois et des avis de concours de l'Université en direction des étudiants et anciens étudiants (cf. axe 6)</li> <li>- réfléchir sur la possibilité d'1compensation financière en cas de temps partiel / personnels titulaires de la RQTH.</li> <li>- poursuivre la mise en place des 1/2 journées de sensibilisation des chefs de service et collègues sur le handicap</li> </ul>	Pérennisation des actions du moyen terme
<b>intra-structures de l'Université</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaborer une newsletter sur le rôle du chargé de mission et du Pôle RHDS dans le cadre de la politique mise en œuvre à l'attention des personnels en situation de handicap</li> <li>- mettre en place des demi-journées annuelles d'information sur les recrutements de l'Université incluant le recrutement au titre du BOE.</li> <li>- inclure dans le plan de formation des actions de sensibilisation au handicap des personnels en liaison avec l'AMUE et/ou des actions d'initiation au langage des signes, braille...</li> <li>- sensibiliser les nouveaux membres du CHSCT et des CHSCT de proximité au handicap</li> <li>- supprimer les doubles affectations pour les personnels BOE (sites ou laboratoires)</li> <li>- intégrer dans le parcours "management" un volet "encadrer et animer une équipe avec des collaborateurs en situation de handicap"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- engager une réflexion juridique sur la possibilité d'accorder des demi-journées d'absence pour soins en liaison avec le handicap pour les personnels titulaires de la RQTH (idem garde enfants malades)</li> <li>- mettre en place des demi-journées annuelles d'information sur les recrutements de l'Université incluant le recrutement au titre du BOE.</li> <li>- créer un stage de formation destiné aux gestionnaires du Pôle RHDS "accueillir et gérer des personnels en situation de handicap"</li> </ul>	Pérennisation des actions du moyen terme
	<b>Court terme (2015-2016)</b>	<b>Moyen terme (2016-2018)</b>	<b>Long terme (2018-....)</b>

## SYNTHÈSE GLOBALE DES ACTIONS PRIORISÉES PAR LE SDH

Il s'agit, de façon synthétique, de mettre en exergue quelques actions qui nous ont semblé illustrer parfaitement l'esprit du schéma directeur du handicap. Si certaines actions sont propres à un axe en particulier, beaucoup sont **transverses**, tant il est vrai que la thématique du handicap doit s'appréhender dans sa globalité :

- 1- Création d'une **commission accessibilité UB** et suivi des actions (en charge également des normes et usages obligatoires) ;
- 2- **Plan de formation** (personnels et usagers) depuis la sensibilisation jusqu'à la formation aux normes et à l'usage ;
- 3- **Campagne de communication et de sensibilisation** (interne et externe)/savoirs et savoir-faire de l'UB en matière de handicap ; construction d'une communauté de chercheurs (organisation de colloques, appel à projet ANR ...) et de formateurs ; **site Internet dédié et accessible** au sein de l'Université de Bordeaux ;
- 4- **Mise en place de bonnes pratiques en matière d'accueil** (file d'attente, restauration) ; mise en place de plans numériques complets et plans d'accès ; intégration de la problématique handicap dans l'accréditation de l'offre de formations ; désignation de référents handicap (personnels et étudiants) dans les services et SNI
- 5- **Valoriser et financer les contrats doctoraux fléchés** ; recrutement pour obligation d'emploi (y compris EC) ; accompagner les stages étudiants en entreprise.

### Conclusion

Le schéma directeur handicap de l'université de Bordeaux ainsi élaboré et projeté s'inscrit dans la politique inclusive globale de l'établissement tout en conservant la sensibilité à l'altérité, c'est-à-dire *au caractère de ce qui est autre*, avec humanisme, tolérance et empathie.

À ce titre, les deux principales priorités représentées dans la figure 6 (page 20), peuvent être illustrées au travers d'actions qui seront développées au sein de l'université de Bordeaux :

#### 1) **Accessibilités technique / technologique (bâti, numérique, pédagogique)**

L'exemple qui va suivre témoigne d'une action qui traverse quasiment tous les axes du schéma directeur handicap d'une part, et qu'au-delà de la déficience, le handicap est surtout situationnel et dépend de l'environnement physique/technique et humain d'autre part :

- à l'occasion d'une des réunions plénières consacrée à la construction du SDH (novembre 2014), nous avons demandé à François Demontoux (EC HDR, spécialiste du numérique/handicap au département « sciences et techniques » de notre université) de nous

relater un cas particulier qui atteste que les progrès scientifiques conjugués à une formation des chargés de cours ont permis à un étudiant tétraplégique de poursuivre ses études, là où peu de personne l'auraient envisagé.

Voici résumée ci-après la situation rapportée :

« Une réflexion avait été entamée au sein de l'équipe d'accueil des étudiants en situation de handicap de l'Université de l'ex-Bordeaux 1 (PHASE) afin de permettre à ces étudiants d'avoir la possibilité de réaliser les mêmes travaux pratiques que leurs camarades. **Cela passe par un travail d'adaptation du poste de travail de l'étudiant et des maquettes de travaux pratiques.**

Cette réflexion est née du fait que les métiers liés aux formations de l'EEA (Electronique, Electrotechnique, automatisme) font de plus en plus appel à des outils qui permettent de créer des interfaces « Homme-Machine ». Les actions physiques complexes nécessaires à ces métiers se réduisent considérablement, ce qui les rend accessibles à des personnes présentant des déficiences physiques ou sensorielles.

Nous avons par exemple réalisé une adaptation d'un poste de travail au sein du département Mesures Physiques de l'IUT de l'Université de Bordeaux. Cette opération s'est appuyée sur la présence d'un étudiant tétraplégique au sein de ce département. Il a fallu définir ses besoins, puis y répondre en fonction de ses contraintes. L'objectif était de lui permettre de commander tous les appareils de mesure d'un TP d'électronique malgré les déficiences de ses membres supérieurs. Cela a été possible à l'aide d'interfaces de commande qui lui ont permis de contrôler les équipements depuis son PC via une souris qu'il contrôlait au menton. La description de l'expérience et une vidéo sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante » :

[http://web2.iut.u-bordeaux1.fr/phase/ressources\\_handicap\\_moteur.php](http://web2.iut.u-bordeaux1.fr/phase/ressources_handicap_moteur.php)

## **2) Environnement humain (mentalités, représentations, liens sociaux, etc.)**

Le maillage humain diversifié, sur le plan des relations « inter-individuelles valides/non valides », se doit d'exister dans l'objectif d'une relation bienveillante et d'une relation empathique. À titre d'exemple, une communauté regroupant les étudiants de l'université de bordeaux est en cours de construction (pour la rentrée universitaire 2015), sous l'impulsion et la responsabilité du chargé de mission handicap. Cette communauté est désignée sous l'acronyme « **CA2ESH** » (« **Communauté d'Accompagnement et d'Entraide des Étudiants en Situation de Handicap** »).

En référence à la pensée de Ferdinand Tönnies, l'université n'est pas une forme pure de communauté (aucune place à la distinction des parties, accords spontanés), ni de société (individus séparés, ayant des liens d'échange sur la base d'intérêts où les parties sont plus que le tout). Elle se situe à la lisière. Mais certaines facettes du concept de « communauté », même altéré, nous conduit à le choisir pour encourager le regroupement des étudiants dits « valides » et des étudiants en situation de handicap sous la bannière de l'accompagnement et de l'entraide ?

En effet, sont associés à ce concept des termes tels que « harmonie collective », « accord spontané », « pas d'ententes préalables négociées » ...

Il s'agira de regrouper des étudiants handicapés et non handicapés (page Facebook envisagée) – sous couvert du respect d'autrui, de son libre-arbitre, de sa liberté de choix et de décisions, en respectant la confidentialité, – sur deux versants : un premier informel qui révèle la sociabilité et solidarité souterraines existantes dans le quotidien de tout un chacun. Un second, formel qui permet l'accompagnement des pairs en étant rémunéré par l'université (en lien avec le service PHASE) :

- » **Entraide** : covoiturage, vie estudiantine, restauration universitaire, sorties, etc.
- » **Accompagnement** : étudiants volontaires (et rémunérés par l'UB) : preneur de notes, tutorat / service PHASE.

Enfin, selon le principe de faisabilité », un référent étudiant par site est envisagé, ainsi qu'un référent « facebook » (webmaster), fonctions qui pourraient s'inscrire dans le cadre d'une « UE Citoyenne/engagement ».

Comme vous le constatez, une dynamique de formation, de recherche et surtout une dynamique citoyenne tente de se mettre en place pour renforcer l'existant et faire preuve d'initiatives et d'innovations. Pour garantir son succès, les étudiants seront sollicités activement et seront partie prenante des actions concrètes menées sur le terrain afin de favoriser une synergie autour de ce projet ambitieux, révélateur d'une véritable politique inclusive.

**Éric Dugas, Chargé de mission handicap,  
Nicole Rascle, Vice-présidente  
et en charge de la vie universitaire  
Université de Bordeaux**